



NOUS NE SOMMES QUE LES VICTIMES D'UNE SÉGRÉGATION LIÉE AU MAUVAIS COMPORTEMENT DE CERTAINS

Les fermetures ou les différentes interdictions des cales de mise à l'eau des départements de la façade maritime Méditerranée suscitent de nombreuses réactions des pratiquants de l'ensemble des régions françaises, qui naviguent avec plaisir le long de nos côtes, dans le respect de la réglementation et de l'environnement.

Effectivement, dans la plupart des cas, il s'agit d'abus de pouvoir de la part des municipalités, voire même de discrimination dans la mesure où ces interdictions ne touchent pas aux bateaux, par exemple.

Pour rappel, la Commission Jet a essentiellement en charge la gestion sportive de notre discipline, qui prend déjà bien du temps sur l'organisation des compétitions, notamment en 2022, où nous rencontrons toutes ces difficultés à gérer. Je vous rappelle que l'on vient de nous interdire le Championnat de France de Jet Vitesse qui devait être organisé ce week-end à Port Barcarès.

En revanche, il existe une Commission Plaisance Jet. Celle-ci a été saisie du dossier, et l'avocat de la FFM est en train de rassembler tous les éléments pour pouvoir intervenir auprès des instances juridiques compétentes, car il existe effectivement des moyens légaux pour contester tout cela.

Vous pouvez aider la FFM dans cette démarche, en vous rapprochant des clubs affiliés à la FFM (liste de ces clubs sur le site de la FFM).

D'une part en faisant remonter les informations en votre possession, telles des photos des arrêtés municipaux ou préfectoraux, éventuels échanges que vous avez les autorités, ou autres, confirmant ces interdictions de mise à l'eau.

D'autre part vous pouvez souscrire une licence plaisance, peu coûteuse, auprès de ces clubs, le but n'étant pas financier, mais il vous permettra de disposer d'une couverture juridique. Nous pourrions ainsi représenter officiellement un groupe de pratiquants parfaitement identifiés et non en tant que simples anonymes qui en protestant seuls dans leur coin ne peuvent rien apporter. N'hésitez pas à nous contacter via la page Facebook de la FFM ou FFM Division Jet ainsi que sur la boîte mail de la Fédération.

Merci pour votre intérêt collaboratif